



CH-3003 Berne, SEFRI/BGB/met

À l'attention

- des offices cantonaux responsables de la formation professionnelle
- des organisations du monde du travail
- des autres milieux intéressés

Référence : -

Notre référence : met

Berne, le 17 septembre 2025

Publication du nouveau manuel Processus de développement des professions dans la formation professionnelle initiale

Madame, Monsieur,

Lancé dans le cadre de l'initiative « Formation professionnelle 2030 », le projet Optimisation des processus et des mécanismes d'incitation dans la formation professionnelle a été l'occasion pour les partenaires de la formation professionnelle de procéder à un réexamen complet du processus de développement des professions dans la formation professionnelle initiale en collaboration avec d'autres spécialistes.

La Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) a confirmé que ce processus fonctionne globalement bien, même si certains thèmes généraux nécessitent encore des améliorations. En font notamment partie :

- la clarification des compétences et de la perception des rôles des différents intervenants pendant le processus de développement des professions ;
- la professionnalisation des personnes déléguées au sein des commissions suisses pour le développement de la profession et la qualité (CSDPQ) ;
- le processus de prise de décision en cas d'absence de consensus ;
- la représentativité des régions, et
- l'entente entre les régions linguistiques.

Ces thèmes ont été pris en compte dans la révision du manuel Processus de développement des professions dans la formation professionnelle initiale. En outre, le chapitre consacré aux aspects du développement des professions a été actualisé. Le processus lui-même, soit les six étapes qui le composent, reste inchangé.

Le nouveau manuel est d'ores et déjà disponible sous forme numérique sur la page <https://.berufsentwicklung.swiss>, créée à cet effet. Cette plateforme permet d'effectuer des mises à jour rapidement et de rendre les informations encore plus accessibles à l'ensemble des participants.

La plateforme offre en outre aux partenaires de la formation professionnelle, notamment aux cantons et aux organisations responsables, la possibilité de fournir du matériel d'aide supplémentaire à leurs délégués au sein des CSDPQ. Le manuel est conçu de manière à pouvoir être adapté régulièrement aux nouveaux développements, en étroite concertation avec les partenaires de la formation professionnelle.

Veillez noter que le manuel Processus de développement des professions est une ordonnance administrative du SEFRI. Il remplace l'ordonnance administrative du 28 mars 2017.

Vous remerciant de l'engagement dont vous faites preuve en faveur du développement des professions et nous réjouissant d'ores et déjà de l'utilisation active que vous ferez du nouveau manuel ainsi que de sa transmission dans votre domaine de compétences, nous vous prions d'agrément, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Toni Messner
Chef de l'unité Formation professionnelle initiale